

Le développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents

27, 28 septembre et 18, 19 octobre 2021 - LYON

Contribuer au développement des CPS est aujourd'hui reconnu comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. De nombreux travaux scientifiques ont permis de montrer l'efficacité de programmes qui ont inspiré des expériences françaises faisant l'objet d'évaluations. L'état des connaissances sur les enjeux de tels programmes et de leurs caractéristiques permet de dégager des exigences qu'impliquent l'action portant sur le développement des CPS. Celle-ci, inscrite dans une démarche de promotion de la santé, invite à réfléchir à la qualité de l'action visant les aptitudes des individus sans oublier l'action sur leur environnement de vie.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- S'approprier le concept des compétences psychosociales (CPS).
- Inscire la démarche de développement des CPS dans le champ de la promotion de la santé.
- Comprendre le lien entre le développement des CPS et la réduction des inégalités sociales de santé.
- Connaître les postures professionnelles et les pratiques éducatives soutenant le développement des CPS.
- Identifier les leviers permettant le développement des CPS chez son public dans le cadre de ses missions.

PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.

Les publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont prioritaires pour cette formation.

FORMATRICES

Alice COSTE et Isabelle JACOB formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel.

Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

LIEU

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
62 cours Albert Thomas
69008 Lyon

DURÉE & HORAIRES

4 jours (28 heures)

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

VALIDATION DE LA FORMATION

Emargement et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



Le développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents

27, 28 septembre et 18, 19 octobre 2021 - LYON



PROGRAMME

Jour 1

L'approche des compétences psychosociales en promotion de la santé

- Les CPS dans le champ de la promotion de la santé
- Les CPS : concepts et définitions
- Découvertes et expérimentation : la connaissance de soi et des autres

Jour 2

La relation éducative au service du développement des CPS

- Réflexion sur la posture professionnelle et les pratiques éducatives
- Les conditions d'apprentissage
- Découvertes et expérimentation : compétences émotionnelles et communication

Jour 3

Concevoir des projets de développement des CPS

- Repères méthodologiques
- Prendre en compte les inégalités sociales de santé dans les projets CPS
- Découvertes et expérimentation : coopération et résolution de problème

Jour 4

Les CPS dans la pratique

- Mise en situations expérimentation de technique d'animation
- Réflexivité sur les postures mises en œuvre

Renseignements pédagogiques

Alice COSTE alice.coste@ireps-ara.org

Isabelle JACOB isabelle.jacob@ireps-ara.org



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS
27, 28 septembre et 18, 19 octobre 2021 - Lyon

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél :

Email :

RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Si le contact de facturation est différent, la facture est à adresser à :

Nom :

Email :

- Vous vous inscrivez en tant que :
- Salarié(e)
 - Personne en recherche d'emploi
 - Particulier
 - Bénévole
 - Profession libérale ou indépendant

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 7 septembre 2021 à
IREPS ARA
62 cours Albert Thomas
69008 Lyon
Tél. 04 72 00 55 70
formation@ireps-ara.org

Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur. Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)